ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
6, 7 ET 8 DECEMBRE 2011, OTTAWA, ON

Résolution n° 55/2011

TITRE :	Séquelles récurrentes des pensionnats indiens
OBJET :	Pensionnats indiens
PROPOSEUR(E) :	Dennis Cameron, Chef, Première Nation de Tootinawaziibeeng, Man.
COPROPOSEUR(E) :	Cameron Catcheway, Chef, Première Nation de Skownan, Man.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRPI) se dirige lentement vers sa conclusion;

B. De nombreuses questions en matière de développement, processus et mise en œuvre demeurent non résolues;

C. La Couronne soutient qu'elle aura honoré ses obligations envers les survivants et que toute question sera dissipée après la clôture du processus;

D. Des excuses ont été adressées avant le lancement des audiences d'indemnisation sans connaître le dénouement, c'est-à-dire un succès ou un échec;

E. De nombreux survivants se sentent encore brimés par la CRPI et la façon dont la Convention a été conçue ou mise en œuvre.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 7e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent l'Assemblée des Premières Nations de se charger d'examiner ces questions et de demander à ce que le processus de la CRPI demeure en cours en attendant la tenue d'un examen bilatéral destiné à enquêter sur l'incidence de la Convention sur les survivants.

2. Enjoignent l'Assemblée des Premières Nations de rappeler à la Couronne que les excuses n'ont pas été entièrement approuvées et que le Canada ne devrait pas unilatéralement déclaré que le dossier a été mené à terme avec succès et que ses excuses ont été acceptées.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 7e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL